

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames : 30
Faits divers : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

26 Août 1882.

Chronique générale.

Nous lisons dans la correspondance Saint-
Chéron :

« Le mouvement de retour vers la monar-
chie traditionnelle tend de plus en plus à se
développer.

La Gazette de l'Est constate avec une légi-
time satisfaction que les catholiques séparés
jusqu'ici de la monarchie légitime par quel-
ques préjugés surannés, reviennent tous à
la nécessité de centraliser l'action politique
des catholiques sur le terrain de l'UNION
MONARCHIQUE.

Le journal royaliste en voit une preuve
décisive dans les professions de foi sponta-
nément et loyalement faites par deux orga-
nes catholiques de la région : l'Espérance de
Nancy et le Journal de la Meurthe.

La situation actuelle de la France, con-
clut judicieusement notre excellent confrère
de la Gazette, n'est pas sans analogie avec
sa situation à la veille du règne glorieux et
réparateur d'Henri IV. C'est en abdiquant
sous la bannière blanche du Béarnais que
les anciens ligueurs préservèrent la France
de la conquête étrangère et peut-être du
triomphe de l'hérésie.

Au reste, la lassitude est générale ; elle se
manifeste dans tous les journaux de pro-
vince. A Paris, on est unanime à reconnaître
que l'heure des grands efforts a sonné.

L'union monarchique est reconnue com-
me l'unique moyen d'organiser le parti con-
servateur pour les luttes décisives d'où sor-
tra victorieuse la monarchie nationale.

Le journal le Français n'hésite pas à re-
produire l'article de l'Union, dans lequel nos
confrères proclament l'impérieuse nécessité

de grouper toutes les forces monarchiques
pour défendre la religion opprimée et la pa-
trio humiliée et compromise dans ses inté-
rêts les plus précieux.

Le Français termine par ces considéra-
tions, qui mettent en émoi tous les cœurs
patriotiques :

« L'action à outrance de M. Gambetta, la
demi-intervention de M. de Freycinet, comme
l'abstention de M. Duclerc étaient toutes
pleines d'humiliations ou de périls pour la
France. Qu'en conclure, sinon la condam-
nation de la diplomatie républicaine, qui,
pour rompre avec la politique de ses prédé-
cesseurs, s'était si aveuglément et si triom-
phalement enfoncée dans cette affaire égypte-
nne au congrès de Berlin. Chaque jour
nous voyons mieux à nos dépens, hélas !
dans quelle impasse elle s'était précipitée. Et
nous ne sommes pas au bout de cette dou-
loureuse démonstration. Toutes les fautes se
paient, en politique étrangère. Mais il en
est peu qui auront été payées aussi cher que
celle qui avait été commise en Egypte avec
tant d'inconscience par M. Waddington, et
qui a été continuée avec une présomption si
inepte par M. Gambetta, avec une indéci-
sion si ahurie par M. de Freycinet. Pauvre
France ! s'imaginait-elle donc qu'il ne lui en
coûterait rien d'avoir livré ses destinées à de
telles mains ? »

Par une note diplomatique, le cabinet
anglais a fait savoir au gouvernement fran-
çais, et probablement à tous les cabinets eu-
ropéens, que l'occupation du canal de Suez
était purement temporaire.

Deux courants d'opinion règnent en ce
moment dans notre diplomatie, au sujet du
canal de Suez. Les uns estiment qu'il sera
nécessaire, une fois les opérations militaires
terminées, de faire décider par la Conférence
que nulle puissance en Europe n'a le droit
d'empêcher le passage à travers le canal.
Les autres pensent qu'il est plus sage et
plus pratique d'accepter les faits accomplis

et de laisser l'Angleterre s'emparer officiel-
lement de la protection du canal de Suez.
Il paraît probable que ce dernier point de
vue l'emportera.

M. Goblet, avant de quitter Paris, a pré-
venu son successeur au ministère de l'inté-
rieur qu'il comptait poursuivre son projet
de décentralisation administrative, en vertu
de son initiative de député, dès la rentrée
des Chambres.

Nous croyons savoir que le gouvernement
se préoccupe fort de la reprise, par les jour-
naux opportunistes de la province, de la
campagne en faveur du scrutin de liste, la-
quelle ne serait que le prélude d'une grande
campagne dissolutionniste.

Une note de notre agent à Damas, parve-
nue hier matin au ministère des affaires
étrangères, donne sur la situation de Syrie
des renseignements alarmants. Il est fort
probable que le conseil des ministres sera
appelé demain à délibérer sur les mesures à
proposer aux autres puissances pour préve-
nir les dangers imminents que courent les
populations chrétiennes de ce pays.

L'agitation arabe. — Les avis de Syrie et de
Tripoli constatent le maintien d'une agita-
tion musulmane qui rend toujours la situa-
tion des chrétiens dangereuse dans ces con-
trées.

Les gouverneurs turcs paraissent cepen-
dant avoir reçu de Constantinople des ordres
sévères pour réprimer toute tentative d'a-
gression contre les Européens.

A Constantinople, on a arrêté avant-hier
un uléma qui prêchait ouvertement la guerre
sainte contre les chrétiens. (Paris.)

Le Messager du Midi, parlant des désor-
dres de Montceau-les-Mines, établit à ce
sujet le curieux parallèle que voici :

« La Bande noire de Montceau-les-Mines
a fait, dit-il, dans Saône-et-Loire, ce qu'a
fait M. Hérold à Paris, ce qu'y continue M.
Floquet, ce que veulent exécuter, par toute
la France, les Roche, les Madier de Mont-
jau et les Paul Bert. Ils ont pillé un pres-
bytère de Saône-et-Loire, mais M. Flourens
a bien retiré leur traitement à plusieurs cu-
rés du diocèse d'Angers. Ces actes se valent ;
ils sont illégaux au même titre, ils ne dif-
fèrent que par la brutalité de la violence
matérielle se substituant à l'hypocrisie de la
violence administrative. »

Est-il vrai — comme on nous l'affirme
— que des religieux des congrégations au-
torisées, qui sont restés dans leurs établis-
sements à Paris, aient reçu, il y a quelques
jours, un avis anonyme libellé de la même
façon et écrit de la même main, les invitant
à quitter leur retraite s'ils ne veulent pas
être les premières victimes de la révolution
qui se prépare dans les bas-fonds de la
société ?

Est-ce l'œuvre d'un mauvais plaisant ou
un avertissement donné avec connaissance
de cause ?

Le Rappel nous annonce que la question
de la suppression de l'Hôtel des Invalides
sera soulevée, dès la rentrée des Chambres,
à l'occasion de la discussion du budget.

La commission du budget propose de li-
cencier les pensionnaires de l'Hôtel des In-
valides et de leur allouer, en échange de
leur situation actuelle, une pension viagère
de 4,000 fr. pour les soldats et de 4,200 fr.
pour les sous-officiers. Quant aux officiers
actuellement pensionnaires des Invalides,
on leur rendrait applicables les tarifs des
lois les plus récentes sur les retraites des
officiers de l'armée de terre.

De son côté, le général Billot demande le
maintien de l'institution.

La Chambre aura donc à se prononcer
pour sa commission ou pour le ministre de
la guerre.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XVIII.

(Suite.)

— Vous avez sacrifié fort gentiment, je le recon-
naître, sur mes indications, votre terre de Seine-et-
Marne et votre importante prairie de l'Oise.
— Oui, je sais... mais pour le reste ?... la mai-
son de Melun, le bois d'Épagny ?
— Pour le reste, vous avez signé.
— Signé ?... signé quoi ?
— L'autorisation de vendre.
— De confiance, alors... sans savoir ?
— De confiance, oui.

Le vieillard, qui assistait impassible à cette révé-
lation, dit d'un ton bizarre :

— Cela arrive.
Geneviève demeura d'abord abasourdie, devant
son inexpérience surprise avait été odieuse-
ment exploitée par le mari contre la femme, par le
père contre la fille.

Puis, le sentiment de ce nouveau crime, de ce
crime privé, la souleva, en pleine révolte.

Elle se tourna, toute blanche, vers le vieillard
ironique.

— Vous le saviez, vous, monsieur Bourgeal ?
Il inclina la tête affirmativement, jouissant de
cet effarement, de cette douleur maternelle.

— J'ai même approuvé mon fils, là-bas, à Fon-
tenay, le soir où vous signiez de si grand cœur...
les yeux fermés.

Elle se détourna avec mépris, incapable de con-
tenir davantage la première accusation qu'elle eut
jamais portée contre ses tyrans.

Ce fut un cri qui jaillit de l'âme.

— Ah ! je me souviens maintenant !... je vous
revois unis pour me mieux aveugler !... Tant de
duplicité pour tromper une ignorante !... tant de
lâcheté pour dépouiller une enfant !... tel père,
tel fils !... Je connais, messieurs, vos traditions de
famille... criminelles pour le père, déloyales pour
le fils !

Et, grandie par l'indignation, Geneviève sortit
noblement.

Un instant étourdis par cette parole véhémé-
nte, les deux Bourgeal se remirent promptement. Les
audaces de l'un et les appétits de l'autre ne se
déconcertaient pas pour si peu de chose que le
mépris mérité d'une femme.

Seulement, l'un et l'autre y puisèrent un motif

nouveau, cuisant, impérieux, de haine contre Ge-
neviève.

L'honnête femme les connaissait trop bien désor-
mais. L'imprudente le leur montrait. La victime
était dévouillée. Que faire maintenant pour se
délivrer de cette accusatrice, de ce juge, de cette
épouse ulcérée, de cette mère poussée à bout ?

Car Geneviève était tout cela. A la fois inutile et
dangereuse, sans ressources pour conjurer la ruine
et révoltée contre ses persécuteurs.

— Je l'abhorre !... gronda Léon avec colère.
— Moins que moi ! murmura le père d'un ton
sinistre.

— Ce n'est plus l'heure de la patience : je suis
acculé dans la misère, il m'en faut sortir.

— Alors, c'est l'heure de l'action.

— Je le voudrais. Mais je ne puis rien... rien...

— Tu peux tout.

— Pas de paroles vagues, mon père. Des faits.

— As-tu remarqué la splendide villa qui longe
le lac à notre droite ?...

— La villa Escouvar ?

— La villa Escouvar.

— Qui ne remarquerait une des plus belles pro-
priétés du pays ?

— Connais-tu celle qui l'habite ?

— Une veuve à l'air lourd et mélancolique ?

— Une veuve belle, riche et sans préjugés.

— Qu'y a-t-il de commun entre elle et ma posi-
tion ?

— Il y a que la propriété peut devenir ton bien,
et la veuve ta femme.

— A moi ?

— A toi, Léon Bourgeal, ingénieur.

— Vous me prenez pour un niais, mon père.

— Et toi, dans ta pensée, tu me traites de fou.

— Dame... mon père.

— Esprit faible !... qui ne sait rien combiner...
rien prévoir...

— Combiner quoi ?

— La reprise de ta liberté.

— Et quoi prévoir ?

— Ta future fortune.

— Alors, parlez sans énigmes.

Le vieillard se recueillit quelques secondes. Un
sourire plein de fiel plissa ses lèvres fines. C'était,
certes, bien moins la fortune matérielle de son fils
qu'il voulait reconstituer, que le malheur de sa
belle-fille qu'il entendait rendre irréparable.

Léon, haletant, attendait.

— M^{lle} Escouvar a trente ans, quarante mille
livres de rente, une indépendance absolue. Il te
suffit d'avoir des yeux pour apprécier sa beauté à
la Rubens ; un peu d'observation te montrera
pourtant qu'elle vit isolée dans son luxe. Pas de
visites dans cette propriété superbe. Le coquet at-
telage promène une femme ennuyée, dont nul ami
ne trouble la solitude.

La Gazette nationale de Berlin publie les lignes suivantes :

« Nous ne nous occuperons pas de décider jusqu'à quel point est exacte l'idée que les hommes politiques français se sont faite de la conduite de l'Allemagne dans la question d'Egypte ; mais nous pouvons dire que le gouvernement allemand a fait tous ses efforts pour que cette question ne fût pas résolue par une seule des parties intéressées, mais par toutes les puissances agissant d'un commun accord.

» L'Allemagne peut supporter facilement la douleur de voir la France perdre sa position sur le canal de Suez.

» Le seul souci du gouvernement allemand devait être d'empêcher qu'une question locale, c'est-à-dire celle du règlement des affaires d'Egypte, ne prit les proportions d'une grande question internationale, à laquelle l'Allemagne aurait pu finalement se trouver mêlée.

» La plus grande inquiétude que l'Allemagne éprouvât au sujet de l'Egypte est aussi bien dissipée, alors que la France se résigne, qu'elle l'eût été si la France avait persisté dans l'attitude adoptée par elle précédemment. »

AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

Le Morning Post a reçu d'Alexandrie la dépêche suivante :

« Dans la nuit de mardi, Arabi a tenté de faire une reconnaissance avec des troupes d'infanterie ; mais la marche du détachement a été arrêtée par des projections de lumière électrique.

» Le bruit court que de fortes bandes de Bédouins, venant de la Tripolitaine, ont traversé le désert pour se joindre à Arabi. »

On télégraphie d'Alexandrie au Times :

« Un officier égyptien est arrivé aujourd'hui même du Soudan, envoyé par le gouverneur de cette province, pour informer le khédive que le gouverneur, ainsi que tous les officiers et tous les soldats placés sous ses ordres, sont restés fidèles à leur prince et refusent de reconnaître Arabi comme leur chef.

» Hier soir, des feux ont été vus dans le voisinage d'Aboukir et de Kafr-Dowar. On croit qu'il n'a été laissé que deux régiments dans les lignes égyptiennes et que le reste des forces se retire en brûlant à mesure les villages.

» La première division anglaise serait déjà en marche d'Ismaïlia sur Tel-el-Kébir. »

Les dépêches de l'avant-dernière nuit ont annoncé que Tel-el-Kébir était pris par les Anglais. Cette nouvelle est démentie. Les Égyptiens élèvent des retranchements près d'Héliopolis.

Le bruit court que le gouverneur de la citadelle du Caire serait disposé à ouvrir les portes aux Anglais, au nom du Khédive.

- C'est vrai. Qu'a-t-elle fait ?
- Elle, rien ; son mari, une chose regrettable, dont elle porte le poids.
- Laquelle ?
- Une banqueroute frauduleuse, avec des détails odieux.
- Et cette fortune provient ?...
- Qu'importe la source ? La fortune rit au soleil.
- Après, mon père.
- Cette veuve opulente, facilement consolable, n'a pas d'amis, ne trouve pas d'époux et ne se fait pas d'illusions sur la méséisme attachée au nom d'Escouvar.
- Que ne va-t-elle se fixer ailleurs ?
- Son aventure maritale est connue dans toute la Suisse.
- On habite Paris, dans ce cas.
- Certainement, si le mari fâcheux n'avait laissé à Paris des souvenirs aussi mauvais qu'à Genève, et dans les plus grandes villes de l'étranger.
- Ah !... cela devient, en effet, difficile.
- Tout s'aplanirait, et ce serait son rêve, si elle pouvait rentrer à Paris au bras d'un mari honorable, pourvue d'un nom tout neuf légitimement acquis, et y étaler son luxe au grand jour.
- Vous savez bien que je ne puis lui donner ce nom tout neuf... ainsi, mon père, votre histoire

La marche générale de l'armée anglaise commencerait dimanche. Toutes les troupes sont débarquées à Ismaïlia.

Les Anglais ont eu quelques blessés dans une reconnaissance au-devant de Ramsès qui est occupé par les Égyptiens.

Alexandrie, 25 août, 11 h. matin.

Les Égyptiens enlevaient hier leurs tentes à Kafr-Dowar ; ce matin, ces tentes ont été dressées de nouveau dans les avant-postes, mais on croit que c'est là une ruse pour cacher l'abandon de Kafr-Dowar.

ÉTRANGER

L'AFFAIRE D'ANDORRE.

On lit dans l'Univers :

« Un conflit, sur la nature duquel les renseignements précis manquent encore, vient d'éclater entre notre gouvernement et la petite République d'Andorre. L'origine s'en rapporte à une entreprise du gouvernement français, qui voulait relier télégraphiquement la capitale d'Andorre avec le premier bureau français à Ax. Déjà le fil était établi sur un parcours de sept kilomètres en amont de l'Hospital et sur le territoire andorran, quand, le 12 de ce mois, les ouvriers de l'administration furent sommés, par les Andorrans, d'avoir non-seulement à suspendre leurs travaux, mais encore à enlever dans les quarante-huit heures tout ce qui était fait. Les travaux furent suspendus, mais on ne toucha pas à ce qui était placé.

» Ce que voyant, le 18 au matin, dix Andorrans, armés de fusils, sont venus à la frontière française, sur le bord de l'Ariège, ont enlevé les premiers poteaux plantés sur leur territoire, ont coupé à coups de hache ceux qui étaient trop solidement assujettis, bref, ont défilé tout ce qui avait été établi. »

On lit dans le Clairon :

« Des troubles ont éclaté à Andorre. On veut faire passer une ligne télégraphique dans la petite République, et les bons chevaliers du val n'en veulent pas.

» Pourquoi ? Nous n'en savons rien ; mais, à coup sûr, c'est bien leur droit.

» Là-dessus, on crie aux carlistes, on déclare que l'évêque d'Urgel fomenté ces troubles.

» Voilà qui est bien plus comique que le refus des Andorrans de laisser traverser leur pays par des fils télégraphiques. »

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin : « Pendant son dernier séjour à Kissengen, le prince de Bismark a été constamment suivi de deux hommes de la sûreté et de son fidèle chien, terreur de tous les étrangers. »

Un canal du Rhin à Amsterdam.

Il y a quelques semaines, on ne parlait que de la cession du Luxembourg à l'Allemagne comme d'un fait accompli et précurseur de l'annexion de la Hollande.

est sans conclusion possible.

- Si tu pouvais le lui donner, le lui offrirais-tu ?
- Mais, encore une fois, à quoi bon ?...
- Le lui offrirais-tu ?
- Quarante mille livres de rente !... Oui, je serais de taille à faire oublier ce désagréable mari.
- Et à oublier toi-même ?
- Vous avez dit que l'or n'a pas d'odeur.
- Alors, ta fortune est refaite.
- Elle ne voudrait pas d'un mari ruiné.
- J'ai le moyen de l'y contraindre.
- Le jeu est puéril, mon père. Vous parlez comme si j'étais veuf.
- Le jeu est, si tu le veux, un espoir aujourd'hui, une réalité demain.
- Une réalité ?... et Geneviève ?
- Le vieillard regarda son fils avec une pitié compatissante.
- Et le divorce ! prononça-t-il en baissant la voix.

Léon tressaillit.

Qui pourrait dire si cette vision d'indépendance reconquise traversait pour la première fois son cerveau ?

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

Aujourd'hui une nouvelle plus grave nous est envoyée par notre correspondant d'Amsterdam.

Le gouvernement hollandais, cédant aux instances de l'Allemagne, a accordé la concession d'un canal du Rhin à Amsterdam, profond de 9 mètres et rendant cette ville accessible aux bâtiments du plus fort tonnage.

Dans le monde diplomatique, on attribue au prince de Bismark des visées sur l'île de Candie, comme station maritime allemande dans la Méditerranée.

La Tribune de Berlin dit que des massacres comme ceux qui ont eu lieu à Damas au mois de juillet 1860, et à Alexandrie le 11 juin 1882, contribueront bien plus à l'anéantissement de la domination turque que les plus fortes envies de conquête de tel ou tel État.

« Si la Porte veut conserver sa puissance et ses droits, ajoute la Tribune, il faut qu'elle rétablisse, de concert avec l'Angleterre, la tranquillité en Égypte, vu que la prospérité de ce pays intéresse au plus haut degré toute l'Europe, et il faut également qu'elle réprime, en Syrie et dans toutes ses autres possessions, le fanatisme religieux qui commence à se réveiller. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 août.

Les dispositions de la place sont les mêmes que la veille. La Bourse d'aujourd'hui n'est que la répétition de celle d'hier.

Les Rentes sont néanmoins un peu plus fermes au début, mais peu après on réactionne : Le 3 0/0 fléchit de 82.50 à 82.45 ; l'amortissable est offert à 82.67 et 82.65 ; le 5 0/0 se tient de 115.50 à 115.45.

Les fonds étrangers sont un peu plus animés, principalement l'obligation égyptienne qui fait 310 avec des demandes très-actives.

L'italien recule de 88.50 à 88.45. Le Turc reste à 11.40.

Les Sociétés de crédit se tiennent aux environs des cours de la veille.

La Banque de France seule perd encore 25 francs à 5,375.

On tient la Banque d'Escompte à 560.

L'action du Crédit Foncier fait 1,510. Ce cours est probablement le plus bas qui sera coté d'ici la fin du mois, car le public, connaissant la solidité et l'avenir de cette grande valeur, achète par quantités considérables, le cours de 2,000 fr. ne saurait tarder à être coté. Les obligations foncières 4 0/0 sont un placement très-avantageux pour la petite épargne.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie ne varient pas à 550. Cette valeur absolument sûre donnera cette année environ 12 0/0. La Foncière de France est très-ferme à 490.

Le Crédit Lyonnais fléchit à 590.

Le Mobilier est soutenu à 515.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Comptoir Industriel de France et des Colonies, aura lieu le 6 septembre prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel des Ingénieurs civils, 10, cité Rongemont. — Ceux d'entre MM. les actionnaires qui seraient empêchés de se rendre en personne à cette réunion pourront s'y faire représenter par un membre de l'assemblée. Dans ce but ils n'auront qu'à joindre à leurs titres, les faisant parvenir au siège social dans la forme ordinaire, en laissant le nom du mandataire en blanc.

Chronique militaire.

LES GRANDES MANŒUVRES DE CAVALERIE A BLÉRÉ.

On écrit de Bléré, 24 août, au Journal d'Indre-et-Loire :

« Le ministre de la guerre est arrivé ici, accompagné de trois officiers de son état-major et du commandant du 9^e corps d'armée.

» Le général de Galliffet lui a présenté à la gare les officiers généraux et l'intendant.

» Demain vendredi, le ministre assistera aux manœuvres de la division Lardeur.

» Il rentrera à Paris lundi ou mardi. »

Bléré, 24 août.

Il fait aujourd'hui un temps magnifique. Le ministre est arrivé à deux heures. Depuis ce matin, beaucoup d'officiers sont à Bléré, où sont déjà le général Schmidt, commandant le 9^e corps ; le général de Brécourt, chef d'état-major du 5^e corps ; le duc de Chartres, commandant le 4^e chasseurs, et quantité d'officiers supérieurs.

Le ministre de la guerre a débarqué à Amboise et est arrivé ici en voiture. Il est

descendu dans une maison bourgeoise où l'avaient précédé quelques officiers de son état-major.

L'état-major de cavalerie a eu son à-coup, comme à Châlons. Le colonel d'un régiment de hussards, sortant de l'ancien corps royal, a la vue très-faible.

Le général lui a fait observer que, la cavalerie devant être l'œil de l'armée, une telle qualité du chef était d'avoir de bons yeux. Avec sa bienveillance ordinaire, le directeur a ajouté que la meilleure preuve qu'il mettait nullement en doute le savoir du colonel, c'est qu'il lui proposait de le prendre comme chef d'état-major. Mais, a-t-il ajouté, votre place n'est pas à la tête d'un régiment de cavalerie.

Le comte d'Alsace, qui s'était couché dans son grenier, s'est réveillé ce matin avec une famille entière à ses côtés. Six petits chats et la mère se mettaient sous sa grande protection.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La musique du 66^e régiment d'infanterie, appelée à donner son concours au concours rousel, arrivera aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir. L'effectif comprend 46 musiciens, un chef et un sous-chef, qui joueront pendant deux jours dans le quartier Saint-Nicolas.

Cette musique, dirigée par M. Pagnon, se fera entendre demain dimanche, à 7 heures du matin, à la répétition du carrousel qui a été décidée hier.

Demain et mardi, les Courses commenceront à 2 heures 1/2.

Lundi, le Carrousel commencera à 3 heures.

AVIS.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle ces concitoyens, qu'aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 28 mars 1882, le père, le tuteur, la personne qui a la garde de l'enfant, le patron chez qui l'enfant est placé, devront quinze jours au moins avant l'époque de la rentrée des classes, faire savoir au maire de la commune s'il entend faire donner à l'enfant l'instruction dans la famille ou dans une école publique ou privée ; dans ces deux derniers cas, il indiquera l'école choisie.

Le Maire, GUDON, adjoint.

Courses de Saumur.

27 ET 29 AOUT 1882.

Premier jour de courses

Dimanche 27 août.

1^{er} Prix du Gouvernement (gentlemen) : 2,000 fr., donnés par l'État, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée : 50 fr., moitié forfait s'il est déclaré. — La moitié des entrées sera versée au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids : 3 ans, 67 kil. ; 4 ans, 74 kil. 1/2 ; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Tout cheval ayant gagné en une ou plusieurs courses une somme de 5,000 fr., portant 2 kil. de surcharge ; une somme de 10,000 fr., 4 kil. ; 20,000 fr., 7 kil. — Les chevaux nés dans les anciennes circonscriptions de l'Ouest ou du Midi, et y ayant gagné jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 2,000 mètres environ.

2^e Poule de Hacks plate (gentlemen) : 500 fr., pour chevaux de toutes espèces, servant boni fide depuis le 1^{er} janvier 1882 de chevaux de chasse, d'arme ou de promenade, et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Entrée : 50 fr. Le second recevra 150 fr. sur les entrées et le troisième retirera la sienne s'il y a plus de quatre partants. — Poids : demi-sang, 65 kil. ; pur sang, 72 kil. — Les chevaux ayant gagné une course publique prendront 3 kil. de surcharge. — Distance : 1,700 mètres environ.

3^e Steeple-Chase militaire (1^{er} série) : Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et

... jamais gagné une course publique à Saumur, autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun : 75 kil. Les chevaux de pur-sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1^{re} série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Steeple-Chase militaire (2^e série) — Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux armés inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'État. — Poids commun : cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère, autres armes et service, 72 kil. Les chevaux de pur-sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 3 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2^e série portera 3 kil. de surcharge; de deux steeple-chases, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres environ.

Steeple-Chase militaire (1^{re} série) — Un Objet d'art, pour MM. les officiers en instruction et officiers-élèves de l'École de Saumur, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacle autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun : 75 kil. Les chevaux de pur-sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1^{re} série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Prix du Chemin de fer (steeple-chase à réclamer) : 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans et 700 fr. par la Société des Courses. — 1,000 fr. et les entrées au premier, 200 fr. au second, pour tous chevaux à réclamer pour 7,000 fr. — Entrée : 50 fr. — Poids : 4 ans, 72 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 5,000 fr. recevra 2 kil. de décharge; pour 4,000 fr., 4 kil.; pour 2,000 fr., 6 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 4 kil. et les gentlemen 3 kil. En aucun cas, le poids ne pourra être inférieur à 60 kil. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Lundi 28 août
GRAND CARROUSEL
Donné par l'École de cavalerie.

Nous rappelons qu'à l'occasion de nos fêtes hippiques, les divertissements ci-après seront offerts par la municipalité :

Dimanche 27, premier jour de Courses. — Danses publiques et Illuminations du Champ-de-Foire.

Lundi 28, jour du Carrousel. — A 3 heures du soir, Concert donné par la musique municipale dans le Square; Illuminations du Théâtre et du Square.

Mardi 29, dernier jour de Courses. — Feu d'artifice, avec pièce allégorique, place de l'Hôtel-de-Ville.

Chaque soir, pendant les trois jours, représentation au Théâtre donnée sous la direction et avec le concours de M^{me} Thénard, de la Comédie-Française.

SQUARE DU THEATRE.
Musique Municipale de Saumur
Directeur : M. MEYER.

Concert du LUNDI 28 août 1882, à 8 heures du soir.

Programme.
1. La Cornéaise Marche.
2. La Sérillante Ouverture.
3. Le Tour du Monde Valse.
4. Enira Fantaisie.
5. Les Diamants Fantaisie.
6. La Marche des Drapeaux.

TIR AUX PIGEONS.

Mercredi prochain 30 août, lendemain du deuxième jour des courses de Saumur, le tir aux pigeons de cette ville sera ouvert de 7 heures à 9 heures.
A 2 heures, prix de Saint-Hubert. — Sept pigeons à 26 mètres. — Entrée, 400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MATHELIE, secrétaire du Tir aux Pigeons de Saumur.

ETAT DES CULTURES EN MAINE-ET-LOIRE.

Voici, sur ce sujet, la partie du rapport communiqué par M. le préfet au Conseil général et aux journaux d'Angers :

« Les récoltes de 1882 ne répondront pas aux espérances qu'avait fait naître leur végétation printanière.

» La floraison des céréales s'est effectuée dans des conditions défavorables, et leur maturité a été troublée soit par les pluies, soit par l'abaissement anormal de la température. Leur rentrée a pu s'effectuer néanmoins dans des conditions satisfaisantes.

» Les fourrages ont donné une récolte abondante et de meilleure qualité qu'on ne l'avait supposé. La rentrée de cette récolte n'a pu se faire qu'avec beaucoup de peine. Les pluies de juillet ont donné aux regains un aspect magnifique.

» Les pommes de terre, d'une si belle venue, sont très-avariées; les tubercules, peu nourris et peu fournis, sont atteints de la maladie et menacent de ne pouvoir être conservés.

» Les chanvres annoncent un rendement satisfaisant. Les cultures grainetières sont pour la plupart gravement compromises.

» Les arbres fruitiers ont convenablement réussi, à l'exception des noyers dont la récolte est perdue.

» Rarement la vigne avait été plus belle qu'au début de sa végétation, et rarement nos vigneronnes avaient vu d'aussi brillantes promesses d'une abondante récolte. Cette situation est bien modifiée, et cette culture, sous l'action désastreuse des pluies persistantes et de la coulure, ne laisse que l'espoir d'un faible rendement. L'oidium, qui a fait son apparition sur un grand nombre de points, diminuera encore le produit que l'on pouvait espérer.

Lundi ou mardi, une réunion privée a été tenue à Trélazé, au lieu dit Malaquet. Le citoyen Allemane a parlé aux perreyeurs; là comme à Angers, son langage a été le langage de la haine et de la guerre déclarée au « bourgeois qui possède ».

A Angers, le conférencier a dit, à propos des carrières d'ardoises, que l'action primitive ne valait que 500 fr. et qu'aujourd'hui elle est cotée 50,000 fr.; donnant à entendre ainsi que les possesseurs du fonds et de l'outillage, qui se sont succédé depuis la mise en actions, n'ont pu obtenir cette énorme plus-value qu'à force de pressurer le travailleur, lui refusant une rémunération raisonnable de sa peine, lui imposant des conditions tellement dérisoires, comparées aux gains obtenus, qu'il n'a pu jusqu'à ce jour que végéter dans une misère abjecte.

Tout cela pour arriver à cette conclusion pyramidale, la même du reste que le citoyen Allemane applique aux filatures, mines, hauts-fourneaux, etc. : Puisque le travailleur est dans l'impossibilité absolue de faire des économies pour trouver le capital nécessaire à l'achat régulier du fonds et du matériel de toutes les usines, force lui est bien de demander aux propriétaires de deux choses l'une, ou se soumettre ou se démettre. En cas de réponse négative, les « collectivistes », pour qui tous les moyens sont bons, passeront sur le ventre de quiconque ne se soumettra pas.

C'est l'excitation au vol et au pillage sans réticence. Comme les opportunistes et les radicaux doctrinaires veulent exproprier les moines, les collectivistes annoncent qu'ils exproprieront les capitalistes. Opportunistes et radicaux commencent, peut-être, à trouver qu'il est dangereux de toucher à la propriété. (Union de l'Ouest.)

LE PAIN DE FANTAISIE.

Les journaux de Paris donnent sur la boulangerie les renseignements suivants qui peuvent certainement s'appliquer aux autres villes.

Les commissaires de police des poids et mesures viennent d'être invités à visiter attentivement toutes les boulangeries de Paris, surtout celles qui font un grand commerce de pain de fantaisie.

De nombreuses plaintes sont parvenues à la préfecture de police contre les boulangers qui ne donnent pas le poids.

Le préfet pense qu'à Paris, où la forme du

pain est indicative de son poids présumé, la mise en vente de pains n'ayant pas le poids indiqué constitue une tentative de tromperie.

Les tribunaux ont jugé plusieurs fois que le poids d'un pain ne comporte aucune fantaisie; que s'il se présente, par exemple, un pain de 2 kilogrammes, quelle que soit sa forme, il doit peser 2 kilogrammes.

Le marchand a seulement le droit, maintenant que la taxe est abolie, de vendre le pain de fantaisie plus cher que le pain ordinaire.

Des procès-verbaux pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue seront dressés contre les boulangers qui ne livreront pas leur pain au poids.

L'EFFEUILLEMENT DE LA VIGNE.

Le soleil est cette année avare de ses rayons, les jours sont sans chaleur, les matinées fraîches, les nuits froides. Pour faire du vin, il faut que le raisin mûrisse; le contact des rayons solaires est indispensable au fruit de la vigne.

Nous croyons donc utile d'appeler l'attention des vigneronnes sur l'effeuillage des ceps. Dans le centre de la France, cette opération est de la plus grande nécessité cette année.

L'effeuillage a pour but de faciliter aux raisins la perception des rayons solaires et de leur permettre de profiter de leur influence bienfaisante pour la maturation.

Si la suppression des feuilles est nuisible aux plantes pendant leur végétation, il n'en est plus de même lorsque le fruit est formé et que la maturation commence. A ce moment, en effet, le travail du végétal doit être porté vers le produit, et l'effeuillage arrête l'excès de végétation dont les feuilles sont les agents les plus actifs.

Nous devons faire remarquer que nous ne conseillons pas d'enlever toutes les feuilles, mais seulement de dégager le fruit en éclaircissant le feuillage de feuilles vertes qui le cachent.

Il importe aussi de choisir le moment favorable, moment qu'il est impossible d'indiquer, puisqu'il varie suivant la situation climatique; c'est donc aux vigneronnes qu'incombe le soin de savoir le choisir à point. (Journal des Campagnes.)

Nous publierons, la semaine prochaine, une longue notice sous la rubrique : *Un Vieux de la Vieille*. Cet écrit est l'histoire d'un honorable habitant de notre ville, M. Jean Garau, ancien soldat du premier Empire, médaillé de Sainte-Hélène, lequel, né à Saumur au commencement de juin 1783, est entré depuis trois mois dans sa centième année.

COURSES de VARRAINS-CHACÉ

Buffet de LA PAIX, installé au pesage.

Consommations de premier choix : Champagne frappé, Pale-ale, Book-bière, Pains aux foies gras, Sorbets, Xérés, Sandwichs.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

La Lanterne d'Arlequin a eu l'heureuse idée de donner en prime, à ses abonnés et à ses acheteurs au numéro, la CARTE d'EGYPTE, à l'aide de laquelle ils pourront suivre les opérations de la guerre qui a lieu dans ce pays qui vient d'être si audacieusement soustrait par les Anglais à l'influence française, au nez et à la barbe de la République qui nous humilie partout. — Cette carte est accompagnée d'un beau portrait du fameux Arabi-Pacha.

Sommaire du n° 74 contenant le supplément : A Mont-sous-Vaudrey. Un deuil pour la France. Les hauts faits des républicains. Courage et espoir. Une petite histoire de la jeunesse de M. Grévy. En vacances. La ménagerie Duclerc. Les infirmières laïques. Sur la plage.

Abonnements : 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. DÉZÉ, libraire.

Théâtre de Saumur.

A L'OCCASION DES COURSES ET DU CARROUSEL

Représentations données par des Artistes de Paris, avec le concours et sous la direction de M^{me} THÉNARD, de la Comédie-Française.

DIMANCHE 27 août 1882,

L'AMI FRITZ

Comédie en 3 actes, de MM. Ercmann-Chatrian (grand succès de la Comédie-Française).

Distribution :
Fritz Robus..... MM. Albert Lambert.
Le rebb David..... Gaillard.
Hanezo..... Samson.
Frédéric..... Charlet.
Joseph..... Mayer.
Bristol..... Reigers.
Catherine..... M^{me} Thénard.
Suzel..... Scheffer.
Lisbeth..... Clotilde.

Les SOULIERS de BAL

Comédie en 1 acte, de M. de Najac.

Distribution :
Marguerite..... M^{me} Thénard.
M^{me} de Marylly..... Bara.

LE PETIT VOYAGE
Monologue, par M^{me} THÉNARD.

Ordre : 1^o Les Souliers; 2^o Le Petit Voyage; 3^o L'Ami Fritz.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LUNDI 28 août 1882,

UN VOYAGE D'AGRÉMENT

Comédie en 3 actes, de Gondinet.

Distribution :
Bristol..... MM. A. Lambert.
De Suzor..... Gaillard.
Hercule de la Haudusselle..... Mayer.
Brocard..... Samson.
De Langlade..... Reigera.
Bombé..... Charlet.
L'inspecteur..... Berger.
Angélique de Suzor..... M^{me} Bara.
Lucile..... Scheffer.
Claudine..... Clotilde.

LA SOURIS

Comédie en 1 acte, de Desrezeaux.

Distribution :
M^{me} de Surac..... M^{me} Thénard.
M. d'Albinos..... M. Samson.

LA PRÉSENTATION

Monologue comique, dit par l'auteur, M^{me} Thénard.

Ordre : 1. La Souris; 2. La Présentation; 3. Le Voyage.

Lundi, nous donnerons le programme de la représentation du lendemain mardi.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{le} LERIDA-GEOFROY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.



CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.
8 25 —		11 h. 14 matin.
10 15 —		
1 02 soir.	4 53 soir.	6 03 soir.
5 35 —		8 33 —
7 50 —	11 47 —	

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 30 matin.	9 h. — matin.	9 h. 53 matin.
12 13 soir.	3 50 soir.	4 28 soir.
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

